

Portefeuille Scotia Aria prudent – Évolution

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Portefeuille Scotia Aria prudent – Évolution.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables

ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif d'investir principalement dans un ensemble diversifié de fonds communs de placement, de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux, et cherche à obtenir une légère appréciation du capital à long terme et, en deuxième lieu, à produire un revenu en utilisant un mode de placement équilibré. Il investit la majeure partie de son actif dans des titres à revenu fixe. Le Fonds est un fonds de répartition de l'actif qui divise votre placement entre deux catégories d'actifs : les titres à revenu fixe et les actions.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Fonds investit :

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Titres à revenu fixe	70 %
Actions	30 %

Pour réaliser l'objectif du Fonds, le conseiller en valeurs privilégie la croissance du capital à long terme au moyen de stratégies orientées sur la croissance s'appliquant aux titres à revenu fixe et aux actions. Le Fonds peut être exposé, entre autres, aux placements orientés sur la croissance, comme les titres à revenu fixe tactiques, les obligations de qualité inférieure, les titres de créance étrangers, les actions privilégiées, les actions à petite capitalisation et les actions de marchés émergents.

Le Fonds peut, à l'occasion, changer les fonds sous-jacents, les titres de capitaux propres et les titres à revenu fixe, y compris les fonds négociés en bourse, dans lesquels il investit, mais, en général, la pondération cible de chaque catégorie d'actifs variera au plus de 20 %, à la hausse ou à la baisse, par rapport aux pondérations indiquées ci-dessus. Même si 100 % de l'actif du Fonds peut être investi dans des fonds sous-jacents, une fois que le portefeuille a atteint une taille suffisante, le conseiller en valeurs peut décider qu'il est plus rentable d'investir directement dans des titres d'une ou de plusieurs catégories d'actifs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 40 % de son actif dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (la « période »), le rendement des parts de série Prestige du Fonds s'est établi à 9,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). C'est pourquoi les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille ont trait aux fonds sous-jacents. Les commentaires sur le revenu, les charges et les opérations par les porteurs de parts ont trait au Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX, ont respectivement réalisé un rendement de 6,9 % et de 22,9 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec des indices de référence généraux pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de ces indices.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice composé S&P/TSX, à 70 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 10 % de l'indice Solactive GBS Developed

Markets Large & Mid Cap Index (en CAD), a affiché un rendement de 11,5 % pour la même période. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

La répartition de l'actif à long terme du Fonds est de 70 % d'obligations et de 30 % d'actions. Le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte pour la période en raison essentiellement de la sous-performance des composantes titres à revenu fixe et actions canadiennes par rapport à leurs indices de référence respectifs.

Le marché des obligations canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a gagné 6,9 % en 2019. Les obligations de sociétés ont progressé de 8,1 %, surpassant les obligations fédérales (gain de 3,7 %), mais obtenant de moins bons rendements que les obligations provinciales (gain de 9,1 %). Au Canada, les rendements obligataires ont atteint un sommet de 2,04 % en janvier, mais ont ensuite reculé, le taux des valeurs du Trésor canadien à 10 ans s'étant établi à un creux annuel de 1,09 % en août. Après une brève inversion de la courbe des taux dans ce mois, les rendements des obligations à long terme ont progressé, évoluant dans une fourchette étroite. Le rendement des obligations du Canada à 10 ans s'est également accru pour atteindre 1,70 %. Le Fonds Scotia de revenu canadien, plus important placement de la composante titres à revenu fixe, a réalisé un rendement positif, mais celui-ci a été inférieur à celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ce qui a nuí au rendement relatif. Le Fonds de revenu mensuel PIMCO, qui est aussi l'un des principaux placements, a affiché un rendement semblable à celui de l'indice. À l'inverse, le Fonds privé Scotia américain d'obligations de base+ a bénéficié de son exposition aux obligations américaines et le Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique a profité de la surperformance relative des obligations à rendement élevé, et les deux fonds ont surpassé l'indice et contribué au rendement. Finalement, le rendement moyen pondéré combiné des fonds de titres à revenu fixe a été inférieur à celui de l'indice.

Les marchés des actions du monde entier ont enregistré des rendements de plus de 10 % en 2019, les réductions des taux directeurs ayant contribué à ces gains. Contrairement à la plupart des banques centrales, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,75 % tout au long de 2019 en raison de la solidité de l'économie canadienne, de la faiblesse de l'inflation et du chômage qui se rapproche de son plus bas taux en 45 ans. Au Canada, l'indice composé S&P/TSX a affiché un rendement de 22,9 %, sa meilleure performance annuelle depuis 2009. Dix des onze secteurs du GICS ont clôturé l'année en hausse. Le secteur des technologies de l'information a augmenté de 64,1 %, une grande part de sa performance étant liée à un seul titre. Il a été suivi du secteur des services aux collectivités, sensible aux taux d'intérêt, qui a affiché une avance de 37,5 % et du secteur de l'industrie, en hausse de 25,5 %. Les secteurs à forte pondération de la finance et de l'énergie ont aussi contribué au rendement positif de l'indice, le secteur de l'énergie ayant bénéficié de la hausse des prix du pétrole. Le secteur de la santé est le seul à avoir perdu du terrain

en 2019; il a reculé de 10,9 %, ce qui s'explique par les lourdes pertes des titres du sous-secteur du cannabis. Les cinq placements de la composante fonds d'actions canadiennes ont nettement progressé, mais quatre d'entre eux ont sous-performé par rapport à l'indice composé S&P/TSX et ont nui au rendement relatif. Les titres à petite capitalisation ont sous-performé comparativement aux titres à grande capitalisation au cours de la période, et le Fonds privé Scotia canadien à petite capitalisation a été nettement surclassé par l'indice. Le fonds 1832 AM Canadian Growth LP a quant à lui produit un rendement semblable à celui de l'indice. Le rendement moyen pondéré combiné des fonds d'actions canadiennes a donc moins bien fait que celui de l'indice.

En dépit de la menace des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, du Brexit et d'une croissance mondiale lente, les marchés des actions mondiaux ont terminé l'année avec des rendements de plus de 10 %. Le thème dominant à l'échelle mondiale a été la baisse des taux d'intérêt par les banques centrales, qui a soutenu les marchés des actions et redonné confiance aux investisseurs. En 2019, la Réserve fédérale américaine a modifié sa politique en abaissant les taux d'intérêt à trois reprises, pour un total de 0,75 %, afin de permettre à la plus longue expansion économique du pays de se poursuivre. L'apaisement des tensions commerciales et la conclusion de la phase 1 de l'accord commercial sino-américain en décembre ont également stimulé les marchés. Dans ce contexte, l'indice S&P 500 a gagné 25,1 % en dollars canadiens. Face au ralentissement de la croissance dans la zone euro, la Banque centrale européenne a réduit ses taux en septembre, une première depuis 2016, et rétabli son programme d'assouplissement quantitatif en novembre. L'indice MSCI Monde (en CAD) a pris 21,5 %, tandis que les marchés émergents, représentés par l'indice MSCI Marchés émergents (en CAD), ont enregistré un gain plus modéré de 12,7 %. Les placements en actions mondiales du Fonds ont connu une performance inégale. Le Fonds privé Scotia d'actions internationales, le fonds 1832 AM Global Completion LP et le Fonds Scotia de dividendes mondiaux ont enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice MSCI Monde, nuisant ainsi au rendement relatif. À l'inverse, le fonds Scotia U.S. Dividend Growers LP, le Fonds Scotia de croissance mondiale et le Fonds privé Scotia d'actions internationales de croissance ont surpassé l'indice et ont contribué au rendement relatif. Par conséquent, le rendement moyen pondéré combiné des placements en actions mondiales du Fonds a été semblable au rendement de l'indice.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 106,5 M\$ au 31 décembre 2018 à 208,2 M\$ au 31 décembre 2019. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 89,5 M\$, par des résultats de placements de 12,2 M\$ et par des distributions en trésorerie de 23 871 \$. Les résultats de placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Le Fonds peut verser de temps à autre des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des

distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs.

Événements récents

COVID-19

Le nouveau coronavirus 19 (COVID-19), virus respiratoire signalé pour la première fois en Chine et qui touche à présent d'importants centres économiques à l'extérieur du pays, a engendré une hausse de volatilité sur les marchés financiers au cours du premier trimestre de 2020. Les efforts déployés pour contenir le virus et les conséquences de celui-ci sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et sur les secteurs du transport aérien, du tourisme et des industries manufacturières auront probablement des effets délétères sur l'économie des pays touchés et celle de leurs partenaires commerciaux. Nous surveillons de près la situation ainsi que ses conséquences sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative

d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

La Banque Scotia est le dépositaire du Fonds et reçoit des honoraires pour ses services à titre de dépositaire et pour des services connexes. Le dépositaire conserve la trésorerie et les placements du Fonds et s'assure qu'ils ne sont utilisés que pour servir les intérêts des investisseurs du Fonds. Le gestionnaire paie les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Le Fonds a reçu l'autorisation du comité d'examen indépendant d'investir sa trésorerie au jour le jour auprès de la Banque Scotia, qui paie des intérêts au Fonds aux taux en vigueur du marché.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (CEI) dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du

Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds ne s'est pas appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période¹
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
Série Prestige												
31 déc. 2019	9,98	0,38	(0,16)	0,19	0,39	0,80	(0,06)	(0,11)	(0,13)	–	(0,30)	10,59
31 déc. 2018	10,52	0,41	(0,16)	0,13	(0,76)	(0,38)	(0,06)	(0,12)	(0,07)	–	(0,25)	9,98
31 déc. 2017	10,15	0,51	(0,16)	0,13	(0,05)	0,43	(0,05)	(0,10)	–	–	(0,15)	10,52
31 déc. 2016	9,86	0,39	(0,16)	0,04	0,30	0,57	(0,06)	(0,14)	(0,03)	–	(0,23)	10,15
31 déc. 2015	9,92	0,51	(0,17)	0,02	(0,45)	(0,09)	(0,07)	(0,06)	(0,10)	–	(0,23)	9,86

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)¹	Nombre de parts en circulation¹	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²	Ratio des frais d'opérations (%)³	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	Valeur liquidative par part (\$)¹
Série Prestige							
31 déc. 2019	208 240	19 660 123	1,48	1,48	0,03	33,49	10,59
31 déc. 2018	106 480	10 665 769	1,48	1,48	0,05	1,92	9,98
31 déc. 2017	44 448	4 226 612	1,46	1,46	0,04	28,38	10,52
31 déc. 2016	8 221	809 700	1,69	1,69	0,04	19,12	10,15
31 déc. 2015	5 106	518 075	1,69	1,69	0,04	9,78	9,86

¹ Données à la date de clôture des périodes indiquées.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des

placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autret (%)
Série Prestige	1,20	48,8	51,2

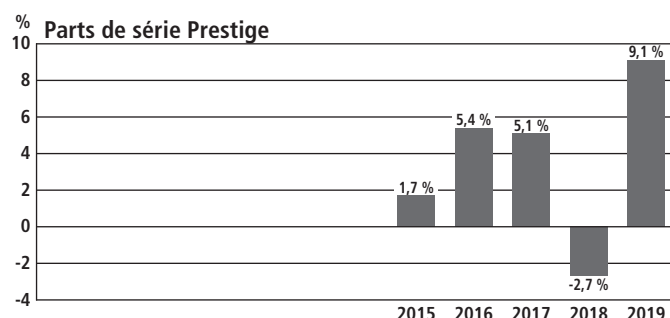
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux des indices de référence qui sont ceux d'indices ne comportant ni frais ni charges.

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série Prestige	% 9,1	3,7	3,6	–	3,7
Indice de référence mixte*	% 11,5	5,1	4,7	–	4,6
Indice des obligations universelles FTSE Canada	% 6,9	3,6	3,2	–	3,2
Indice composé S&P/TSX	% 22,9	6,9	6,3	–	6,1

* L'indice de référence mixte est composé à 20 % de l'indice composé S&P/TSX, à 70 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 10 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD).

Description des indices

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD) – L'indice suit le rendement des titres à grande et moyenne capitalisation, qui représentent approximativement 85 % de la capitalisation boursière flottante des marchés développés.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative ¹
Fonds à revenu fixe	68,1
Fonds d'actions étrangères	16,5
Fonds d'actions canadiennes	15,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,0

Principaux titres

Émetteur*	% de la valeur liquidative ¹
Fonds Scotia de revenu canadien, série I	27,6
Fonds privé Scotia d'obligations de sociétés canadiennes, série I	13,3
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	10,3
Fonds privé Scotia américain d'obligations de base+, série I	6,8
Fonds privé Scotia de revenu à rendement supérieur, série I	6,5
Fonds Scotia de dividendes mondiaux, série I	4,1
Fonds Scotia de dividendes canadiens, série I	4,0
Scotia U.S. Dividend Growers LP, série I	4,0
Fonds Scotia de croissance mondiale, série I	3,3
Fonds privé Scotia canadien à moyenne capitalisation, série I	3,0
Fonds privé Scotia d'obligations gouvernementales à court et moyen termes, série I	2,6
Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge CI, cat. I	2,5
Fonds privé Scotia d'actions internationales de croissance, série I	2,3
Fonds privé Scotia des marchés émergents, série I	1,8
1832 AM Global Completion LP, série I	1,3
Fonds privé Scotia d'actions canadiennes toutes capitalisations, série I	1,2
Fonds privé Scotia canadien à petite capitalisation, série I	1,0
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	1,0
Fonds privé Scotia d'actions internationales, série I	1,0
1832 AM Canadian Growth LP, série I	1,0
1832 AM North American Preferred Share LP, série I	1,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.

